

Contrat de location du refuge de La Boire, saison 2020.2021

ENTRE le gestionnaire

Association Kerlea

Bidalot Yvan , Moulin de Recours 38 930 Saint Maurice en Trièves

Tel : 0687425949. Mel : yvan.bidalot@kerlea.org

ET le locataire

Mr/Mme :

Adresse :

Téléphone portable :

Mel:

DATES DU SEJOUR :

du.....à.....heures au.....à.....heures

MONTANT TOTAL DE LA LOCATION

:Euros

Ce contrat prend effet si nous recevons avant le.....

-Le présent contrat signé et daté

-Un chèque d'arrhes de.....Euros représentant 25% du montant de la location.

-Un chèque de caution de 450Euros

Dès l'arrivée et à la remise des clés, il vous sera demandé :

-Le solde du montant de la location soit.....Euros

Depuis le 1er janvier 2018 il y a une taxe de séjour à rajouter au prix de la location.

Chèque à l'ordre de Kerléa , association loi 1901, TVA non applicable, art. 293 B du CGI

FAIT à le20....

Signature du propriétaire

Signature du locataire

(la faire précédé de la mention
manuscrite lu et approuvé).